



*Hôpitaux de Lyon*

# **LIVRET « ACCUEIL ET RESSOURCES » UROLOGIE ET CHIRURGIE DE LA TRANSPLANTATION PAVILLON V**

**Version 1 – février 2013  
SOMMAIRE**

## **PREAMBULE**

### **FICHE 1**

**Présentation des Hospices civils de Lyon et de  
l'établissement d'accueil**

## **FICHE 2**

### **Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon**

## **FICHE 3**

### **Présentation de l'unité**

## **FICHE 4**

### **Conditions d'accueil**

## **FICHE 5**

### **Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage**

## **FICHE 6**

### **Situations cliniques prévalentes**

## **FICHE 7**

### **Acquisition des 10 compétences**

## **FICHE 8**

### **Apprentissage des actes, activités et techniques de soins**

## **FICHE 9**

### **Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7**

## **PREAMBULE**

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres

situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quelque soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les 4 **compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

**⇒L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

**⇒L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

**⇒L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

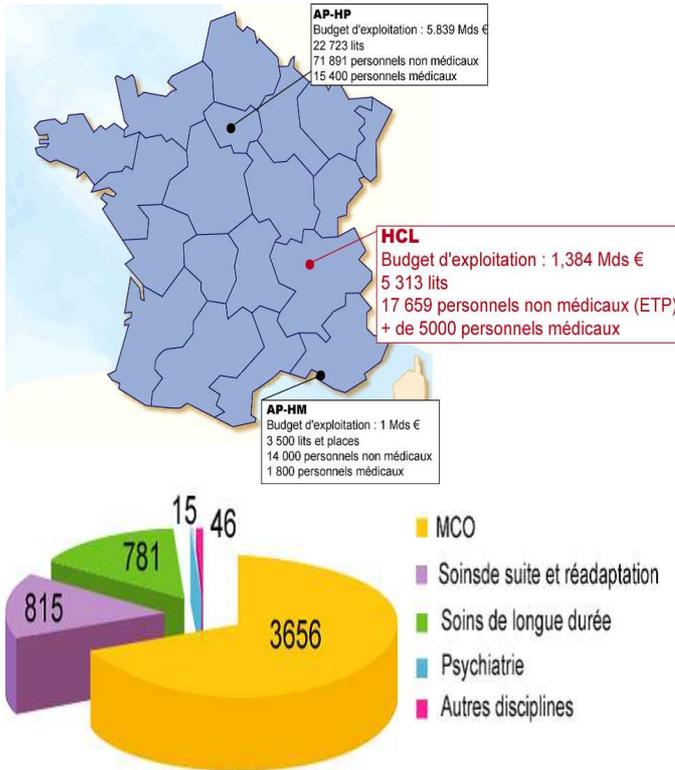
**Ce document propose une maquette « type » du livret permettant pour chaque unité de définir conformément au texte réglementaire (arrêté du 31 Juillet 2009) les modalités d'apprentissage spécifiques proposées à chaque étudiant infirmier .**

**Cette maquette est accompagnée en annexe d'une illustration concrète (pour les fiches 5/6/7) des éléments devant figurer dans ce livret d'accueil.**

## **FICHE 1**

### **Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil**

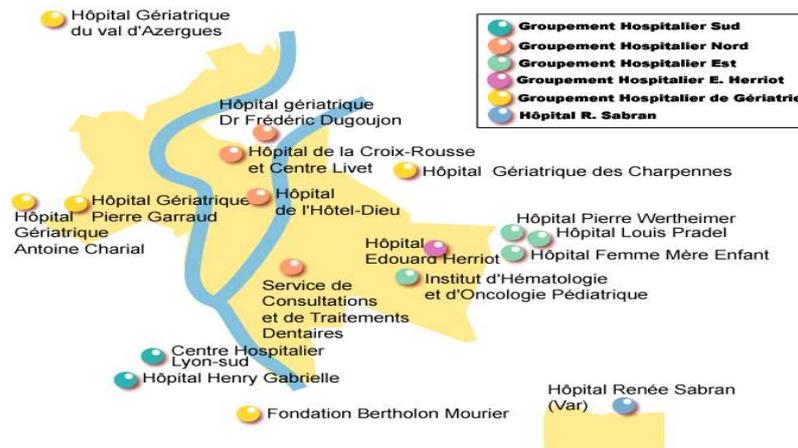
## **Les HCL : 2<sup>ème</sup> CHU de France en quelques chiffres**



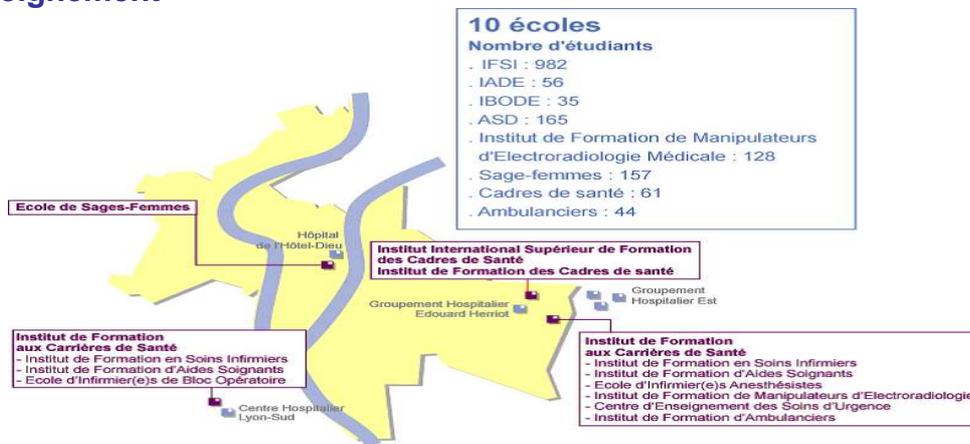
**1 485 408** journées en hospitalisation classique  
**137 188** séances d'hôpital de jour  
**170 422** entrées ER (Établissements de Regroupement)  
**887 804** consultations (patients externes)  
 de jour  
**220 124** passages aux urgences  
 d'IVG

**5 313** lits  
**384** places d'hôpital  
**22** places

## Les 6 groupements Hospitaliers



## L'Enseignement



## FICHE 2

# Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon



Hospices Civils de Lyon

## Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

*Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mission fonctionnelle, etc.*

*Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :*

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des Hospices Civils de Lyon à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, de l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et attitudes qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de travail mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

PAO : Direction de la Communication - 01-2010 Rédaction : COPIL tutorat-compagnonnage - Validation : DFRS - Date : janvier 2010 - Version n°2

### FICHE 3

## Présentation de l'unité et conditions d'accueil

## INTITULE

Etablissement :  
GHEH

Adresse postale : 5 place d'Arsonval – 69437 LYON cedex 03

Pôle : Spécialités  
chirurgicales

Intitulé du service, de l'unité : chirurgie urologique (unités V2, V3)

Pavillon V : Confère plan en annexe

## TYPLOGIE DU STAGE

Soins : **courte durée X** longue durée, de suite et de réadaptation

santé mentale et psychiatrie  individuels ou collectifs sur lieux de vie

### Spécialités ou orientation :

- cancers et polypes uro-génitaux
- adénomes de la prostate
- lithiases (+ lithotrypsie extra-corporelle)
- troubles vésicaux sphinctériens
- maladies congénitales
- chirurgies de l'insuffisance rénale
- infections

Hospitalisation complète **X** Consultations Hôpital de semaine  Hôpital de jour

Autre :

## Capacité d'accueil

**35 lits d'hospitalisation répartis sur 2 unités, dont 15 chambres seules.  
Accueil en moyenne de 30 patients par semaine en chirurgie programmées.  
Les lits d'hospitalisation restant sont dédiés au déchargement des urgences urologiques des pavillons A, N, et V consultation.**

## Organigramme

Cadre de santé : L.Laurence cds V2  
A-L.André cds V3

Téléphone : 04.72.11.05 .61 (31.05.61)  
Téléphone : 04.72.11.05.65 (31.05.65)

Mail :

**Maîtres de stage : Laurence Cengia  
Anne-Laure André**

**Tuteurs: Cécile Brissaud  
Alexandre Lashermes**

## FICHE 4

### Conditions d'accueil

<b>Equipe de soins :</b>		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Chirurgiens	<b>9</b>	<b>1 kinésithérapeute, 2 stomathérapeutes, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 Assistante sociale</b>
Anesthésistes	<b>3</b>	
Cadres de Santé	<b>2</b>	
ASH (ETP)		
ASD (ETP)		
IDE (ETP)		
Particularités / spécificités :		
<b>Horaires de l'équipe Infirmière</b>		<b>Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)</b>
Matin :6h30-14h20 Soir :14h-21h30 Nuit : 21h-7h Alternance jour/nuit : non		<b>Matin : 6h30-13h50 (20 min pause repas)</b> <b>Soir : 14h-21h</b> <b>Jour : 8h-15h50 (bloc et consultation)</b> <b>Nuit : 21h-7h</b>
<b>Modalités d'encadrement :</b>		
<p>Accueil fait par le cadre ou le tuteur du service, avec présentation du service, des documents remis aux étudiants et des modalités de stage.</p> <p>Accueil institutionnel pour les étudiants 3<sup>e</sup> année, à l'arrivée de 9h à 12h.</p> <p>Organisation d'un « parcours patient » pour les étudiants (bloc-consultation).</p> <p>Bilan de mi stage réalisé par un tuteur et/ou un compagnon.</p> <p>Evaluation de fin de stage par l'équipe et/ou le cadre de santé.</p>		
<b>Ressources mises à disposition :</b> cours, documents, textes réglementaires, chartes...		
GED, intranet Projet en cours d'élaboration.		
<b>Informations pratiques :</b> Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues...		
Repas pris au self ou sur place (salle de repos équipée de micro-onde et réfrigérateur) Vestiaire au sous-sol : SE MUNIR D'UN CADENAS puis libérer et nettoyer le casier à la fin du stage. Apporter vos propres tenues identifiées (ou badge avec : nom et statut)		

## Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

OUI  NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

### SEMESTRE 1 :

- Anatomie de l'appareil urinaire
- Règles d'hygiène hospitalière
- Pharmacologie (anticoagulants et antalgiques)
- Déontologie (secret professionnel, confidentialité)
- Vocabulaire professionnel

### SEMESTRE 2 :

- Précaution standard de prévention du risque infectieux
- Prise et interprétation des paramètres vitaux
- Connaissance des gestes et soins d'urgence
- Préparation des thérapeutiques médicales
- Connaissances théoriques sur le recueil des données cliniques

### SEMESTRE 3 :

- Pathologies obstructives lithiasiques
- Pathologies obstructives veineuses
- Adénome de la prostate
- Connaissances des familles thérapeutiques (antibiotiques)
- Rôle et fonction des différents partenaires de santé

### SEMESTRE 4 :

- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques sur la surveillance clinique post-opératoire
- Connaissance de la législation concernant l'administration des produits sanguins labiles

### SEMESTRE 5 :

- Connaissance des concepts sur la relation d'aide
- Tumeurs de l'appareil urinaire

### SEMESTRE 6 :

- Reprise de l'ensemble des prérequis des semestres précédents en vue de la professionnalisation de l'étudiants

## **FICHE 6**

### **Situations cliniques prévalentes**

#### **Mission principale :**

---

Soins à visée : éducative X – préventive X - diagnostique X - curative X - palliative

#### **Caractéristiques essentielles de la population accueillie :**

---

Compte tenu des pathologies prises en charge :  
Population de tout âge présentant un trouble aigu ou chronique de l'appareil urinaire.

#### **Pathologies et/ou situations prévalentes :**

---

Prise en charge du patient en pré et post-opératoire  
Prise en charge du patient dans un contexte de chirurgie tumorale  
Prévention et éducation du patient (soins de sonde à demeure, stomies)  
Prévention risque infectieux et risque d'escarre

#### **Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques :**

**Procédure de gestion du chariot d'urgence vitale**

**Protocoles Opium**

**Protocoles intranet**

---

#### **Parcours de soins:**

**Accueil**

**Services**

**prestataires**

**(consultation,  
radio, bloc)**

**Organisation de la  
sortie du patient**

**(Domicile, SSR,  
HAD)**

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

<b>COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
<b>1.</b> Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	<b>X</b>	<i>Utilis donn</i>
<b>2.</b> Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	<b>X</b>	<i>Utilis</i>
<b>3.</b> Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	<b>X</b>	<i>Réali</i>
<b>4.</b> Conduire un entretien de recueil de données	<b>X</b>	<i>Réali</i>
<b>5.</b> Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	<b>X</b>	<i>Obs lien</i>
<b>6.</b> Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	<b>X</b>	<i>Obs</i>
<b>7.</b> Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	<b>X</b>	<i>Obs Adm prot Réév</i>
<b>8.</b> Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	<b>X</b>	<i>Déte</i>

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

<b>COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	X	Réal
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	X	Elab
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	X	Réal prot
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	X	Prior serv
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	X	Trav inter
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	X	Infor (prép cont
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	Obs alité
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	X	Con
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et		
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	X	Vérif la so

## **FICHE 7**

### **Acquisition des 10 compétences**

<b>COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	X	Idem la to
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	X	Insta de s

3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	X	Surv trans
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	X	Prév l'env
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	X	Insta mob capa
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	X	Réal

## FICHE 7 Acquisition

<b>COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thé</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X	Utilis
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	X	Prép pres
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	X	Utilis théra
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	X	Utilis naus
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	X	Eval asso
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique		

7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques		
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	X	Réal Con
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	X	Acco réali
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique	X	Prog d'es
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	Déte thron des Adap
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...	X	

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

<b>COMPETENCE 5: Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	X	Con
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	X	Infor char

3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	X	Infor
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	X	Educ la ch
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

<b>COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	X	Rech com infor
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	X	Réal
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	X	Adap
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	X	Adop emp
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	X	Prév
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	X	Prop (psy)

7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	x	Adap
--	---	------

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

<b>COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	x	<i>Défin l'atte</i>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	x	<i>Ques étud</i>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	x	<i>Vérit et le</i>
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	x	<i>Faire</i>
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	x	<i>Vérit utilis</i>
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	x	<i>Vérit d'urg quot</i>
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	x	<i>Réal réaju stag</i>

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

<b>COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scie</b>
---

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	X	<i>Interbiolo</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	X	<i>Repe</i>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	X	<i>Savo (cris)</i>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles		
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

<b>COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	X	<i>Idem (ass diété)</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	X	<i>Con</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	X	<i>Réal</i>
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile		

5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	X	Tran conc amb
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	X	Assu fiche radio
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	X	Vérité
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

<b>COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en</b>		
<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins		
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	X	Enca déter
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

## FICHE 8

### LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

*Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service*

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	
Entretien d'accueil et d'orientation	X	
Soins d'hygiène et de confort	X	
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	X	
Prélèvements veineux	X	
Prélèvements capillaires	X	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques	X	Artéri
Injections parentérales avec calcul de dosage	X	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	X	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	X	
Pansements complexes, drainages	X	Fixate
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	X	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	X	
Surveillances pré et post opératoire	X	
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence		
Préparation de la sortie d'un patient	X	
Techniques de médiations thérapeutiques		
Utilisation de seringues auto pulsées	X	
Pose et surveillance de sonde gastrique		
Pose et surveillance de sonde urinaire	X	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique		
Pose et surveillance de transfusion de transfusion	X	Et mé
Injections dans les chambres implantables	X	
<b>Autres :</b>		
Rinçure de chambre implantable	X	
Utilisation des logiciels informatiques	X	Crista
Utilisation d'Opium (prescription)	X	
Circuit du médicament	X	T2A,2
Prise en charge du traitement personnel du patient	X	
Education thérapeutique	X	
Préparation administrative avant examen	X	Brace
Règles de confidentialité + respect de l'intimité	X	
Sensibilisation à la déclaration des évènements indésirables (ennov)	X	
Sensibilisation à l'identitovigilance	X	

Identification du parcours patient (de sa prise de rendez-vous jusqu'à sa sortie d'hospitalisation). Notion de droit Sécurité sociale, CMU, payant... Notion du parcours dossier patient.	X	
Surveillance d'une thérapie par pression négative	X	
Surveillance immobilisation	X	

